

## Adjointe administrative temporaire - Direction des ressources humaines (remplacement de congé de maternité) CONCOURS NUMÉRO 2017-38

Sous l'autorité de la directrice, la personne effectue diverses tâches administratives liées aux activités de gestion des ressources humaines. Elle est en support à l'équipe en place pour les dossiers de dotation, formation, absences en maladie ou CSST, régime de retraite, assurances collectives et rémunération. De plus, elle est responsable du dossier d'assurances collectives, ainsi que du suivi des mouvements de personnel.

Nous sommes à la recherche d'un candidat qui possède un diplôme d'études collégiales en bureautique, ainsi que huit années d'expérience de préférence pour un service des ressources humaines

Si vous possédez une excellente maîtrise du français écrit, un sens développé de la communication, de la collaboration et de l'organisation, ainsi qu'un bon degré d'autonomie et de flexibilité, vous êtes notre candidat idéal.

En échange de votre expertise, vous bénéficierez d'un salaire concurrentiel et d'un environnement de travail des plus stimulants.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ **au plus tard le 22 septembre 2017**, en mentionnant le numéro du concours 2017-38

Par courriel: ressources.humaines@stbruno.ca

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville souscrit au principe d'égalité des chances en emploi et met en œuvre un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les membres de minorités visibles et de minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. À cet effet, nous vous invitons à répondre au questionnaire d'identification dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics et à le joindre à votre candidature. Vous trouverez le questionnaire d'identification sur le site Internet de la Ville de Saint-Bruno (<a href="www.stbruno.ca">www.stbruno.ca</a>) à la rubrique : Liens rapides section : emplois

Nous remercions tous les candidats(es) ayant posé leur candidature mais seules les personnes retenues seront contactées.